

# MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE



2019 - 2020

Département de géographie

Le Département de géographie vous souhaite la bienvenue. Ce guide du 2e cycle vise à vous familiariser davantage avec le programme et les services que nous offrons.

## TABLE DES MATIERES

<b>MOT DE LA RESPONSABLE DU PROGRAMME</b> .....	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
Le Comité des études supérieures .....	5
Domaines de recherche en géographie .....	5
<b>INSCRIPTIONS</b> .....	<b>6</b>
Cours de l'université .....	6
Ententes interuniversitaires (CRÉPUQ) .....	6
Annulation ou modification de cours .....	6
<b>MODALITÉ D'ÉVALUATION</b> .....	<b>7</b>
Reprise de cours, Notation.....	7
Cours obligatoire .....	7
Cours à option.....	7
Cours au choix .....	7
Exclusion .....	7
<b>BOURSES ET SOUTIEN FINANCIER</b> .....	<b>8</b>
<b>STRUCTURE DU PROGRAMME</b> .....	<b>9</b>
Version 07 (H18) - Mémoire .....	9
version 07 (H18) – Stage.....	11
<b>GEO6001</b> .....	<b>13</b>
Normes à respecter.....	13
Date de remis .....	13
Évaluation.....	13
<b>COURS DE LECTURES DIRIGÉES (GEO6043, GEO6193, GEO6293 ET GEO6393)</b> .....	<b>13</b>
<b>GEO6042 – ÉTUDES DE CAS ET RAPPORT PROFESSIONNEL</b> .....	<b>13</b>
<b>GEO6022 – STAGE DE FORMATION PRATIQUE</b> .....	<b>13</b>
<b>STATUT</b> .....	<b>14</b>
Statut temps plein.....	14
Statut demi-temps .....	15
Rédaction .....	15
Correction.....	15
<b>PROLONGATION</b> .....	<b>15</b>
<b>PROLONGATION EXCEPTIONNELLE</b> .....	<b>15</b>
<b>ÉTAPES OBLIGATOIRES</b> .....	<b>16</b>
Plan d'études globales .....	16
Enregistrement du sujet (Mémoire seulement) .....	16

## **Maîtrise en géographie**

---

Certificat d'éthique .....	16
Avis de dépôt (Mémoire seulement) .....	16
Nomination du jury (Mémoire seulement) .....	16
Dépôt .....	16
Dépôt final (Mémoire seulement) .....	16
<b>DIPLOMATION .....</b>	<b>17</b>
Processus .....	17
Délais .....	17
Remise des diplômes .....	17
Attestation .....	17
Frais de diplomation .....	17
<b>COLLATION DES GRADES .....</b>	<b>17</b>
<b>ANNEXE 1 - CHEMINEMENT DE LA MAÎTRISE AVEC MÉMOIRE .....</b>	<b>15</b>
<b>ANNEXE 2 - CHEMINEMENT DE LA MAÎTRISE AVEC STAGE .....</b>	<b>18</b>
<b>ANNEXE 3 – PRINCIPAUX SERVICES .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
Services à l'Université .....	21
Association des étudiants et des étudiantes en géographie des cycles supérieurs à l'Université de Montréal (AÉÉCSGUM) .....	21

MOT DE LA RESPONSABLE DU PROGRAMME

Cher(e)s étudiant(e)s,

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillons au programme de maîtrise en géographie. Nous vous souhaitons tout le succès dans votre parcours et nous sommes là pour vous appuyer dans vos démarches. La géographie, étant une science interdisciplinaire, vous permet de ratisser large dans votre apprentissage. Nous vous encourageons à profiter de cette ouverture disciplinaire pour élargir vos connaissances, vos expériences et vos horizons.



Au plaisir,

Kathryn Furlong

### INTRODUCTION

Les études de cycles supérieurs sont régies par les règlements généraux de la Faculté des études supérieures. S'ajoutent à ces règlements des modalités de fonctionnement spécifiques au Département. Celles-ci sont décrites brièvement dans ce guide. Tous les étudiants doivent suivre ces consignes puisqu'elles visent à protéger la qualité des diplômes et à assurer des conditions optimales de réalisation des études.

Nous espérons que l'information contenue dans cet annuaire contribuera à la poursuite harmonieuse de vos études de cycles supérieurs en géographie à l'Université de Montréal. Les candidats sont priés de lire ce texte attentivement et de s'y conformer. Si vous avez des commentaires à nous faire ou des questions à nous poser, n'hésitez pas à nous contacter.

Responsable du programme : Kathryn Furlong  
Local : B6013  
Téléphone : (514) 343-6111 poste 28499  
Courriel : [kathryn.furlong@umontreal.ca](mailto:kathryn.furlong@umontreal.ca)

Technicienne à la gestion des dossiers étudiants : Michèle Saturné Modé  
Local : 2051-13  
Téléphone : (514) 343-6111 poste 37425  
Courriel : [michele.saturne.mode@umontreal.ca](mailto:michele.saturne.mode@umontreal.ca)

Consultez régulièrement le site web du Département : [www.geog.umontreal.ca](http://www.geog.umontreal.ca) et notre page Facebook : <https://www.facebook.com/geographieudem/>

## LE COMITÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Le Comité des études supérieures (CÉS) joue un rôle prépondérant dans la gestion des programmes de 2e et 3e cycles. Le CÉS examine les candidatures et administre les dossiers au nom du directeur du Département. Il fournit, sur demande, des conseils aux étudiants sur leur choix de cours, sur les démarches à suivre dans leur projet de recherche et sur le choix d'un directeur de recherche. Il évalue également les programmes d'études supérieures et fait des recommandations de création ou de modification de programme à l'Assemblée départementale.

Le comité des études supérieures est présidé par Kathryn Furlong. James Stephen King et Violaine Jolivet en font également partie.

## DOMAINES DE RECHERCHE EN GÉOGRAPHIE

La FÉS et le CÉS du Département de géographie favorisent la convergence entre les intérêts de recherche des professeurs et ceux des candidats à la maîtrise et au doctorat qu'ils dirigent. Ceci assure aux étudiants un encadrement supérieur.

Les activités de recherche des professeurs, sises au cœur des questions de l'environnement physique et humain, recourent l'ensemble des domaines de la géographie. En géographie humaine, les programmes de recherche sur les métropoles, les transports, l'environnement et l'écologie politique, la migration, les espaces culturels, la santé et la production des inégalités sociospatiales forment les principaux pôles d'activité. En géographie physique, les professeurs se spécialisent surtout dans les études sur le Quaternaire, les systèmes eau-sol et l'environnement atmosphérique. Il existe aussi des programmes de recherche dans les techniques spécifiques aux géographes notamment en télédétection, en science de l'information géographique et en modélisation des systèmes complexes.

## INSCRIPTIONS

### COURS DE L'UNIVERSITÉ

Les inscriptions sont faites auprès de votre TGDE. L'inscription est faite selon votre plan d'études que vous devez lui avoir remis avant votre premier trimestre de scolarité.

N'oubliez pas de respecter les dates :

- Dates importantes : (<http://registraire.umontreal.ca/dates-importantes/periodes-et-dates-limites-officielles/>)

### ENTENTES INTERUNIVERSITAIRES (CRÉPUQ)

L'étudiant qui désire suivre votre cours au choix dans une autre université, vous devez en faire la demande via le site web de la CRÉPUQ. Vous trouverez la procédure au lien suivant :

(<http://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/ententes-interuniversitaires-crepuq/>).

### ANNULATION OU MODIFICATION DE COURS

Pour modifier, ajouter ou annuler des cours, il suffit d'envoyer un courriel à [Cycles-sup@geog.umontreal.ca](mailto:Cycles-sup@geog.umontreal.ca) avec les informations suivantes : nom, matricule, motif (annulation, abandon, modification) et sigle du cours.

N'oubliez pas de respecter les dates (voir lien plus haut) pour ne pas avoir de frais.

Pour annuler un cours CRÉPUQ, il faut repasser par le site des ententes interuniversitaires.

N'oubliez pas de consulter les calendriers pour connaître les dates limites d'abandon :

<http://registraire.umontreal.ca/dates-importantes/calendriers-universitaires/>. Les dates sont aussi mentionnées dans votre centre étudiant.

Pour plus d'informations concernant les annulations, abandons ou modifications, consultez le lien suivant :

<http://registraire.umontreal.ca/dates-importantes/modification-annulation-et-abandon-de-cours/>

## \*\*\*Important\*\*\*

Il est important d'abandonner un cours si vous n'assistez pas à ce cours, car il sera considéré comme un échec. Si vous n'abandonnez pas le cours, vous obtiendrez à votre bulletin la note « F\* ».

## MODALITÉ D'ÉVALUATION

Dans un cours, l'étudiant doit obtenir la note minimale de C. La moyenne générale dans le programme ne doit jamais être inférieure à B- (2,7 sur 4,3).

## REPRISE DE COURS, NOTATION

À moins qu'il ne soit exclu du programme en conformité des articles 59 et 88 du règlement des études supérieures et postdoctorales, l'étudiant qui subit un échec à un cours a droit à une seconde évaluation. Les modalités de seconde évaluation sont : la reprise de l'examen, la reprise du cours, la substitution de cours ou toute autre forme d'évaluation jugée adéquate.

## COURS OBLIGATOIRE

L'étudiant qui a subi un échec à un cours obligatoire doit reprendre, **dans l'année qui suit cet échec** ou dès que le cours sera offert ultérieurement, le même cours ou l'équivalent, ou faire un autre travail ou subir un examen de reprise.

## COURS À OPTION

L'étudiant qui a subi un échec à un cours à option doit reprendre le même cours ou, avec l'approbation du doyen, lui substituer un autre cours à option **dans l'année qui suit cet échec**, ou faire un autre travail, ou subir un examen de reprise.

## COURS AU CHOIX

L'étudiant qui a subi un échec à un cours au choix peut le reprendre ou, avec l'approbation du doyen, lui substituer un autre cours au choix, ou faire un autre travail, ou subir un examen de reprise selon les modalités de reprise prévues au règlement pédagogique de la faculté responsable du cours.

### *Notes au bulletin*

Toutes les notes obtenues par l'étudiant sont portées à son bulletin. Cependant, en cas de reprise, seule la dernière note, qui ne peut être supérieure à B-, sert au calcul de la moyenne cumulative.

## EXCLUSION

Si un message d'exclusion apparaît dans votre centre étudiant, communiqué avec votre TGDE dans les plus brefs délais.

Il y a plusieurs raisons qui peuvent amener un étudiant à être exclu du programme.

- Si vous avez deux échecs (même si vous avez repris le cours et que vous avez réussi la reprise), au troisième échec vous êtes exclu de votre programme;
- Si vous avez deux échecs au même cours, malgré la reprise réussie;
- Si vous ne maintenez pas une moyenne de 2,7 TOUT AU LONG DE VOS ÉTUDES;
- Si vous n'êtes pas inscrit au premier trimestre.



## **Maîtrise en géographie**

---

Pour toutes informations supplémentaires, consulter le règlement pédagogique au lien suivant : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

### **BOURSES ET SOUTIEN FINANCIER**

Les informations sur le soutien financier se trouvent sur notre site, à l'adresse suivante :

<http://geographie.umontreal.ca/ressources-services/soutien-financier/>

Vous trouverez sur le site de l'Université à l'adresse suivante : <http://www.bourses.umontreal.ca/>, une liste des bourses offertes. Vous recevrez aussi des offres de bourses par courriels. Lorsque vous devez faire parvenir votre demande au département pour une présélection des candidatures, veuillez la déposer deux semaines avant la date indiquée par la faculté ou l'université dans l'annonce de la bourse.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

## VERSION 07 (H18) - MÉMOIRE

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon deux modalités :

- La modalité avec mémoire (MM),
- La modalité avec stage (S).

Pour la modalité avec mémoire, le candidat doit avoir réussi le cours GEO3562 ou un cours équivalent d'initiation à la recherche offert par un autre département. Si ce n'est pas le cas, il devra réussir l'un de ces cours lors de sa 1<sup>re</sup> année de scolarité, en sus des crédits exigés.

**SEGMENT 70**

Les crédits de la modalité avec Mémoire (MM) sont répartis de la façon suivante :

- 39 crédits obligatoires
  - o dont 36 attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire
- 3 à 6 crédits à option
- au maximum 3 crédits au choix.

**Bloc 70A – Travaux de terrains et de laboratoire - Obligatoire - 3 crédits.**

Cours	Titre	Crédits
<a href="#">GEO 6011</a>	Évolutions des idées en géographie	3.0

**Bloc 70B Option – Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.**

L'étudiant choisit parmi les cours de niveau 6000 du Département de géographie. Le choix est sujet à l'approbation du comité des études supérieures du Département.

**Bloc 70C Choix – Maximum 3 crédits.**

L'étudiant choisit parmi les cours de niveau 6000 dans le répertoire de cours de l'Université de Montréal ou de niveau équivalent d'une autre université. Le choix est sujet à l'approbation du comité des études supérieures du Département.

**Bloc 70D Recherche et mémoire – Obligatoire 36 crédits.**

Cours	Titre	Crédits
<a href="#">GEO 6001</a>	Rédaction d'un projet de recherche	6.0
<a href="#">GEO 6003</a>	Mémoire	27.0
<a href="#">GEO 6012</a>	Recherche	3.0

POUR LE **GEO 6003**

Merci de consulter le **GUIDE DE PRÉSENTATION des MÉMOIRES ET DES THÈSES POUR LES INFORMATIONS COMPLETES**

Le mode de présentation classique du mémoire ou de la thèse comprend les chapitres habituels d'introduction, de recension des écrits, de méthodologie, d'exposé et d'analyse des résultats, de discussion générale et de conclusion.

Lorsqu'il envisage de présenter un mémoire ou une thèse par articles, l'étudiant doit d'abord s'assurer de l'accord et de l'appui de son directeur de recherche. Il lui faut ensuite solliciter l'avis du directeur de programme (ou d'un membre du Comité d'études supérieures si le directeur de programme est en situation de conflit d'intérêts) sur l'opportunité de choisir ou non ce mode de présentation.

Il n'y a pas de règle absolue concernant le nombre d'articles requis pour un mémoire ou une thèse, étant donné la valeur inégale des articles et les exigences particulières des différents secteurs du savoir. Selon l'expérience acquise avec ce mode de présentation, il est raisonnable de supposer qu'un article substantiel et de valeur sûre, dont l'étudiant est le premier ou principal auteur, pourrait être jugé suffisant pour un mémoire de maîtrise, alors que deux ou trois articles de ce type seraient requis pour une thèse de doctorat.

## VERSION 07 (H18) – STAGE

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle doit être complétée en 6 trimestres.

**SEGMENT 70**

Les crédits de la modalité avec Stage sont répartis de la façon suivante :

- 27 crédits obligatoires, dont
  - 12 crédits attribués à des études de cas et 15 crédits attribués à un stage
- 15 à 18 crédits attribués à des cours à option
- un maximum de 3 crédits au choix

**Bloc 70A Géomatique et analyse spatiale – Option – Maximum 12 crédits**

Cours	Titre	Crédits
<a href="#">GEO 6149</a>	Sujet spécial en géomatique	3.0
<a href="#">GEO 6321</a>	Travaux pratiques en géomatique	3.0
<a href="#">GEO 6333</a>	Télédétection - physique et mathématique	3.0
<a href="#">GEO 6341</a>	Étude des systèmes complexes	3.0
<a href="#">GEO 6342</a>	S.I.G. : aspects théoriques	3.0
<a href="#">GEO 6343</a>	Télédétection appliquée en environnement	3.0
<a href="#">GEO 6350</a>	Analyses des données géographiques	3.0
<a href="#">GEO 6352</a>	S.I.G. : aspects pratiques	3.0
<a href="#">GEO 6393</a>	Lectures dirigées en géomatique	3.0

**BLOC 70B Environnement physique – Option – Maximum 15 crédits**

Cours	Titre	Crédits
<a href="#">GEO 6041</a>	Terrain avancé en environnement	3.0
<a href="#">GEO 6130</a>	Environnement atmosphérique	3.0
<a href="#">GEO 6132</a>	Biogéosciences atmosphériques	3.0
<a href="#">GEO 6135</a>	Géotechnique et processus géomorphologiques	3.0
<a href="#">GEO 6139</a>	Pyrogéographie	3.0
<a href="#">GEO 6141</a>	Environnement physique des rivières	3.0
<a href="#">GEO 6142</a>	Biogéochimie environnementale	3.0
<a href="#">GEO 6144</a>	Perspective millénaire sur la végétation	3.0
<a href="#">GEO 6148</a>	Sujet spécial en géographie physique	3.0
<a href="#">GEO 6152</a>	Laboratoire de pédologie	3.0
<a href="#">GEO 6154</a>	Stage d'analyse pollinique	3.0
<a href="#">GEO 6156</a>	Environnements arctiques-alpins	3.0
<a href="#">GEO 6193</a>	Lectures dirigées en environnement physique	3.0
<a href="#">GEO 6587</a>	Processus sédimentaires	3.0

<b>Cours</b>	<b>Titre</b>	<b>Crédits</b>
<a href="#">GEO 6147</a>	Sujet spécial en géographie humaine	3.0
<a href="#">GEO 6283</a>	Systèmes de transports	3.0
<a href="#">GEO 6286</a>	Évaluation environnementale	3.0
<a href="#">GEO 6288</a>	Dynamisme et mosaïque métropolitaine	3.0
<a href="#">GEO 6290</a>	La géographie critique	3.0
<a href="#">GEO 6291</a>	Mondes urbains et transnationalismes	3.0
<a href="#">GEO 6293</a>	Lectures dirigées en environnement humains	3.0
<a href="#">GEO 6294</a>	Amérique latine et mondialisation	3.0
<a href="#">GEO 6295</a>	Territoires et développement durable	3.0
<a href="#">GEO 6420</a>	Géographie des peuples autochtones	3.0
<a href="#">GEO 6815</a>	Cultures, sociétés et biodiversité	3.0

**Bloc 70D Ouverture multidisciplinaire – Choix – Maximum 3 crédits**

Cours de cycles supérieurs du Département ou d'autres départements, ou d'autres universités, avec l'approbation du responsable du programme.

**Bloc 70E Études de cas et stage– Option - 27 crédits**

Notez que le cours **GEO 6042 doit obligatoirement être fait avant** le GEO6022.

<b>Cours</b>	<b>Titre</b>	<b>Crédits</b>
<a href="#">GEO 6042</a>	Études de cas et rapport professionnel	12.0
<a href="#">GEO 6022</a>	Stage de formation pratique	15.0

## GEO6001

Le projet de recherche est développé conjointement avec le cours GEO6012 Recherche. Il est présenté devant les membres du Département lors du GÉOFORUM, un événement consacré à la présentation des projets de recherche de maîtrise habituellement tenue au début du mois d'avril chaque année

## NORMES À RESPECTER

L'étudiant doit rédiger, pour présentation lors du GÉOFORUM, un texte d'un maximum d'une trentaine de pages résumant la problématique, les objectifs et l'approche méthodologique envisagée de son projet de recherche. À la lumière des questions et commentaires reçus lors de la présentation du projet, l'étudiant doit compléter la rédaction du projet de recherche. La version finale doit recevoir l'approbation du directeur de recherche et être transmise au CÉS, avec l'avis motivé du directeur, pour approbation finale et l'octroi des crédits. Ce texte doit être d'une forme telle que, moyennant des ajustements et modifications mineurs, il puisse être intégré dans son mémoire.

## DATE DE REMIS

- Pour les étudiants admis au trimestre d'automne, la date de remise finale est le 30 avril. Les étudiants doivent déposer une ébauche avancée à leur directeur pour le 1 mars.
- Pour les étudiants admis au trimestre d'hiver, la date de remise est le 30 août. Les étudiants doivent déposer une ébauche avancée à leur directeur pour le 1 juillet.
- Pour les étudiants admis au trimestre d'été, la date de remise est le 31 décembre. Les étudiants doivent déposer une ébauche avancée à leur directeur pour le 1 octobre.

## ÉVALUATION

Le directeur de recherche est responsable d'établir si la rédaction du projet de recherche est d'une qualité suffisante pour avancer à la recherche et la rédaction du mémoire. Un travail conforme avec les attentes du programme obtiendrait au moins une note de B ou B+. La responsable du CES accorde l'approbation finale.

## COURS DE LECTURES DIRIGÉES (GEO6043, GEO6193, GEO6293 ET GEO6393)

Vous devez remplir le formulaire sur le site du département au début du trimestre. Un travail d'une vingtaine de page doit être fait suite à une liste de lecture fournie par le directeur de recherche. La correction est fait aussi par le directeur.

## GEO6042 – ÉTUDES DE CAS ET RAPPORT PROFESSIONNEL

Avant de commencer l'étude de cas, vous devez remettre à votre TGDE le formulaire du cours GEO6042 sur le site du département. L'étude de cas devrait normalement porter sur un sujet de pertinence pour le stage. L'étude de cas est évaluée par le directeur.

## GEO6022 – STAGE DE FORMATION PRATIQUE

Au début du stage, vous devez remettre à votre TGDE le formulaire de stage sur le site du département. Vous devez fournir à votre superviseur du stage, le formulaire d'évaluation aussi disponible sur le site du département. Le rapport de stage est évalué par le directeur et un deuxième évaluateur qui est déterminé par le directeur.

**STATUT**

À la maîtrise, les frais de scolarité sont comptabilisés par statut.

---

**STATUT TEMPS PLEIN**

Ce statut est obligatoire pendant les trois premiers trimestres de votre scolarité. Vous devez pendant ces trimestres avoir complété tous vos cours.

Les cours GEO6001, GEO6003, GEO6012, GEO6022, GEO6042 et GEO6999 peuvent être faits pendant le statut rédaction.

---

## STATUT DEMI-TEMPS

Ce statut peut remplacer complètement ou partiellement le statut temps plein. Deux statuts demi-temps peuvent remplacer un statut temps plein. Si l'étudiant décide de faire toute sa scolarité à demi-temps, il aura donc six trimestres de scolarité.

---

## RÉDACTION

Lorsque l'étudiant a terminé ses trois trimestres de scolarité, il peut s'inscrire au trimestre de rédaction pour un maximum de trois trimestres.

Pendant le statut rédaction, l'étudiant doit déposer son mémoire ou son rapport de stage.

---

## CORRECTION

Lorsque l'étudiant dépose son mémoire, le trimestre suivant, il sera inscrit en correction.

---

## COÛT DES STATUTS

Vous trouverez au lien suivant les frais de scolarité selon le statut : <http://registraire.umontreal.ca/droits-de-scolarite/couts-des-etudes/>

## PROLONGATION

Vous avez 6 trimestres pour compléter votre scolarité. Si malgré ces six trimestres, vous ne pouvez pas faire votre dépôt, vous pouvez demander une prolongation pour une durée maximale de un an. Vous devez remplir le formulaire (disponible sur le site département de géographie), le faire signer par votre directeur et le remettre à votre TGDE.

## PROLONGATION EXCEPTIONNELLE

Si malgré les 9 trimestres vous ne pouvez toujours pas faire votre dépôt, une demande de prolongation exceptionnelle est possible pour des motifs valables. Pour ce faire, vous devez :

- remplir le formulaire de prolongation exceptionnelle
- fournir une lettre explicative (pourquoi il n'a pas eu assez de temps avec la première prolongation, cause du délai, délai demandé)
- fournir l'échéancier (étapes qu'il reste à compléter pour arriver au dépôt)
- demander à votre directeur une lettre qui approuve votre demande
- demander l'accord du responsable de programme



### ÉTAPES OBLIGATOIRES

Les formulaires se trouvent sur le site du département au lien suivant :

<http://geographie.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

#### PLAN D'ÉTUDES GLOBALES

L'étudiant doit fournir, au premier trimestre de sa scolarité, son plan d'études. Il doit être approuvé par son directeur et par la responsable du programme. Le formulaire est disponible sur le site.

#### ENREGISTREMENT DU SUJET (MÉMOIRE SEULEMENT)

L'étudiant et son directeur de recherche doivent d'abord s'entendre sur un sujet de recherche formulé clairement, novateur et réaliste, les moyens disponibles et le délai.

L'étudiant doit remettre à la TGDE le formulaire d'enregistrement du sujet avant la fin de son deuxième trimestre de scolarité.

#### CERTIFICAT D'ÉTHIQUE

Le certificat d'éthique, s'il y a lieu, est à fournir dès que possible.

#### AVIS DE DÉPÔT (MÉMOIRE SEULEMENT)

Vous devez remettre à votre TGDE le formulaire avis de dépôt deux mois avant la date prévue de votre dépôt.

#### NOMINATION DU JURY (MÉMOIRE SEULEMENT)

Vous devez demander à votre TGDE le formulaire de nomination du jury un mois avant la date de votre dépôt. Vous devez le remplir et le faire approuver par votre directeur.

#### DÉPÔT

Le dépôt du mémoire ou du rapport de stage doit être effectué au plus tard au 6<sup>e</sup> trimestre de votre scolarité. Vous devez prendre un rendez-vous par courriel pour effectuer votre dépôt.

Pour toutes informations concernant le dépôt du mémoire, consultez le lien suivant :

<http://www.fesp.umontreal.ca/fileadmin/fesp/documents/Cheminement/GuidePresentationMemoiresTheses.pdf>

#### DÉPÔT FINAL (MÉMOIRE SEULEMENT)

Lorsque votre mémoire aura été corrigé et que tous sera finalisé, vous devrez faire votre dépôt dans « Papyrus ». Un courriel avec la procédure vous sera envoyé par votre TGDE au moment venu.

## DIPLOMATION

### PROCESSUS

Le processus de diplomation suit de nombreuses étapes de validation au sein des instances de l'Université. Ce processus offre une assurance quant à la qualité et à la validité du diplôme ou du grade conféré.

### DÉLAIS

Le délai entre la fin du dernier cours, ou de la dernière activité pédagogique et la réception du diplôme par la poste ou à la collation des grades aux cycles supérieurs est de **8 à 10 mois**.

### REMISE DES DIPLÔMES

Le diplôme peut être remis à l'étudiant lors de la collation des grades ou par la poste. Voir lien suivant : <http://registraire.umontreal.ca/dates-importantes/remise-des-diplomes/>

S'il est remis par la poste, l'adresse dans votre centre étudiant sera utilisée pour la remise.

### ATTESTATION

**Vous pouvez commander une attestation au lien suivant dès que la date d'obtention du diplôme est saisie à votre dossier et est visible sur le relevé de notes non officiel :**

<http://registraire.umontreal.ca/documents-officiels/commander-un-document/>

### FRAIS DE DIPLOMATION

Les frais de diplomation de 55,30 \$ sont facturés uniquement aux étudiants qui obtiennent un baccalauréat ou un doctorat de 1er cycle, une maîtrise, un doctorat de 3e cycle ou un *philosophiae doctor*. Ces frais couvrent la validation des exigences liées au grade, le processus d'octroi du grade et l'émission du diplôme.

## COLLATION DES GRADES

Tous les finissants qui ont satisfait aux exigences de leur programme reçoivent une invitation officielle à s'inscrire à leur collation des grades. Notez que l'invitation est transmise à l'adresse courriel institutionnelle (@umontreal.ca). Assurez-vous de la validité de votre adresse courriel institutionnelle et de l'exactitude de vos coordonnées personnelles dans votre centre étudiant.

Pour connaître les dates des cérémonies à venir, consultez le lien suivant :

<http://collation.umontreal.ca/calendrier-et-inscription/les-collations-par-faculte/#c24743>



## ANNEXE 1 - CHEMINEMENT DE LA MAÎTRISE AVEC MÉMOIRE

Trimestre	Admis à l'automne	Admis à l'hiver	Admis à l'été	Documents à remettre au courant du 1er trimestre	
	Inscription				
	Automne	Hiver	Été		
1er	<b>Statut :</b>			<b>Plan d'études globales</b>	Télécharger le formulaire sur le site, le compléter avec son votre directeur, après signature le remettre à la TGDE
	Temps plein	Temps plein	Temps plein		
	<b>Cours :</b>			<b>Formulaire de soutien financier</b>	À remplir deux fois par année au mois de décembre et de juin <a href="http://geographie.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/EN_geographie/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/financement.pdf">http://geographie.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/EN_geographie/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/financement.pdf</a>
	GEO6011 (offert à l'automne seulement)	Cours à option ou au choix (si nécessaire - 6 crédits au total)	Cours à option ou au choix (si nécessaire - 6 crédits au total)		
Cours à option ou au choix (si nécessaire - 6 crédits au total)					
Trimestre	Inscription			Documents à remettre au courant du 2e trimestre	
	Hiver	Été	Automne		
2e	<b>Statut :</b>			<b>Enregistrement du sujet</b>	<a href="http://fesp.umontreal.ca/fileadmin/fesp/documents/Cheminement/Formulaires/Sujet_recherche.pdf">http://fesp.umontreal.ca/fileadmin/fesp/documents/Cheminement/Formulaires/Sujet_recherche.pdf</a>
	Temps plein	Temps plein	Temps plein	<b>Certificat d'éthique</b>	Voir avec votre directeur.
	<b>Cours :</b>			<b>Langue</b>	Lettre à faire au responsable du programme
	GEO6001 (avant ou en même temps que GEO6012)	Cours à option ou au choix (si nécessaire - 6 crédits au total)	GEO6011 (offert à l'automne seulement)		
	GEO6012 (offert à l'hiver seulement)		Cours à option ou au choix (si nécessaire - 6 crédits au total)		
Cours à option ou au choix (si nécessaire - 6 crédits au total)			si le mémoire n'est pas en français vous devez avoir eu l'autorisation.		

**Maîtrise en géographie**

Trimestre	Inscription			Documents à remettre au début du 3e trimestre (si vous prévoyez déposer votre mémoire à ce trimestre)	
	Été	Automne	Hiver		
3e	<b>Statut :</b>			<b>Nomination du jury</b>	à demander à votre TGDE
	Temps plein	Temps plein	Temps plein	<b>Avis de dépôt du mémoire</b>	<a href="http://fesp.umontreal.ca/fileadmin/fesp/documents/Cheminement/Formulaires/AvisDepotMemoire.pdf">http://fesp.umontreal.ca/fileadmin/fesp/documents/Cheminement/Formulaires/AvisDepotMemoire.pdf</a>
	<b>Cours :</b>				
	Cours à option ou au choix (si nécessaire - 6 crédits au total)	GEO6011 (offert à l'automne seulement)	GEO6001 (avant ou en même temps que GEO6012)	<b>Rédaction par articles :</b>	<a href="http://fas.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/fas/Documents/etudes/fas-articles-form.doc">http://fas.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/fas/Documents/etudes/fas-articles-form.doc</a>
		Cours à option ou au choix (si nécessaire - 6 crédits au total)	GEO6012 (offert à l'hiver seulement)		
			Cours à option ou au choix (si nécessaire - 6 crédits au total)		
<b>Dernier trimestre pour faire vos cours des blocs A-B-C</b> (les cours du bloc D (GEO6001, GEO6003 et GEO6012) peuvent être faits pendant le statut rédaction)					
Trimestre	Inscription			Documents à remettre au début du 4e trimestre (si vous prévoyez déposer votre mémoire à ce trimestre)	
	Automne	Hiver	Été		
4e	<b>Statut*** :</b>			<b>Nomination du jury</b>	à demander à votre TGDE
	Rédaction	Rédaction	Rédaction	<b>Avis de dépôt du mémoire</b>	<a href="http://fesp.umontreal.ca/fileadmin/fesp/documents/Cheminement/Formulaires/AvisDepotMemoire.pdf">http://fesp.umontreal.ca/fileadmin/fesp/documents/Cheminement/Formulaires/AvisDepotMemoire.pdf</a>
	<b>Cours :</b>				
		GEO6001 (avant ou en même temps que GEO6012)		<b>Rédaction par articles</b>	<a href="http://fas.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/fas/Documents/etudes/fas-articles-form.doc">http://fas.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/fas/Documents/etudes/fas-articles-form.doc</a>
		GEO6012			
	<b>***Si vous avez déposé au trimestre précédent, vous devez vous inscrire au statut correction***</b>				

Trimestre	Inscription			Documents à remettre au début du 5e trimestre (si vous prévoyez déposer votre mémoire à trimestre)	
5e	Hiver	Été	Automne	Nomination du jury	à demander à votre TGDE
	Statut***:				
	Rédaction	Rédaction	Rédaction	Avis de dépôt du mémoire	<a href="http://fesp.umontreal.ca/fileadmin/fesp/documents/Cheminement/Formulaires/AvisDepotMemoire.pdf">http://fesp.umontreal.ca/fileadmin/fesp/documents/Cheminement/Formulaires/AvisDepotMemoire.pdf</a>
	***Si vous avez déposé au trimestre précédent, vous devez vous inscrire au statut correction***				
Trimestre	Inscription			Documents à remettre au début du 6e trimestre (si vous prévoyez déposer votre mémoire à trimestre)	
6e	Été	Automne	Hiver	Nomination du jury	à demander à votre TGDE
	Statut***:				
	Rédaction	Rédaction	Rédaction	Avis de dépôt du mémoire	<a href="http://fesp.umontreal.ca/fileadmin/fesp/documents/Cheminement/Formulaires/AvisDepotMemoire.pdf">http://fesp.umontreal.ca/fileadmin/fesp/documents/Cheminement/Formulaires/AvisDepotMemoire.pdf</a>
	***Si vous avez déposé au trimestre précédent, vous devez vous inscrire au statut correction***				

***Si vous ne pensez pas être capable de terminer au courant du 6<sup>e</sup> trimestre, il faut voir avec la TGDE au début du dernier trimestre pour faire une demande de prolongation.***

Une suspension d'un maximum de trois trimestre est possible advenant les cas suivants : congé parental, congé de maladie ou suspension (si les motifs sont acceptés par le doyen responsable du programme). Voir aussi avec votre TGDE. Les demandes doivent aussi être faites au **début** du trimestre demandé.

ANNEXE 2 - CHEMINEMENT DE LA MAÎTRISE AVEC STAGE

Trimestre	Inscription	Documents à remettre au courant du 1er trimestre	
1er	<b>Statut :</b>  Temps plein	<b>Plan d'études globales</b>	<b>Télécharger le formulaire sur le site</b> , le compléter avec son votre directeur, après signature le remettre à la TGDE
	<b>Cours :</b>  Vous devez faire au courant de vos trois premiers trimestres 15 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix <a href="http://geographie.umontreal.ca/programmes-cours/cours-horaires/">http://geographie.umontreal.ca/programmes-cours/cours-horaires/</a>	<b>Lectures dirigées</b> (Seulement si vous faites ce cours à option)	<a href="http://geographie.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/">http://geographie.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/</a>
Trimestre	Inscription	Documents à remettre au courant du 2e trimestre	
2e	<b>Statut :</b>  Temps plein	<b>Certificat d'éthique</b> (s'il y a lieu)	Voir avec votre directeur.
	<b>Cours :</b>  Vous devez faire au courant de vos trois premiers trimestres 15 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix <a href="http://geographie.umontreal.ca/programmes-cours/cours-horaires/">http://geographie.umontreal.ca/programmes-cours/cours-horaires/</a>	<b>Langue</b> si votre travail n'est pas rédigé en français vous devez avoir l'autorisation du responsable du programme.	Lettre au responsable du programme
Trimestre	Inscription		
3e	<b>Statut :</b>  Temps plein		
	<b>Cours :</b>  Vous devez faire au courant de vos trois premiers trimestres 15 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix <a href="http://geographie.umontreal.ca/programmes-cours/cours-horaires/">http://geographie.umontreal.ca/programmes-cours/cours-horaires/</a>		
<b><i>Dernier trimestre pour faire vos cours des blocs A-B-C-D-E</i></b>			

Trimestre	Inscription	Documents à remettre au début du cours	
4e, 5e et/ou 6e	<p><b>Statut*** :</b></p> <p>Rédaction</p>	<p><b>GEO6042 – Études de cas</b> (à remettre au début de l'étude de cas)</p>	<p><a href="http://geographie.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/">http://geographie.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/</a></p>
	<p><b>Cours :</b> Vous serez inscrits au cours GEO6042, lectures dirigées (si désirez), et GEO6022 seulement quand les cours seront complétés.</p>	<p><b>GEO6022 - stage</b> (à remettre au début du stage)</p> <p><b>Formulaire d'évaluation des stagiaires</b> (à faire remplir par le responsable avant le début de votre stage)</p>	
<p><i>Si vous ne pensez pas être capable de terminer au courant du 6<sup>e</sup> trimestre, il faut voir avec la TGDE au début du dernier trimestre pour faire une demande de prolongation.</i></p>			
<p>Une suspension d'un maximum de trois trimestre est possible advenant les cas suivants : congé parental, congé de maladie ou suspension (si les motifs sont acceptés par le doyen responsable du programme). Voir aussi avec votre TGDE. Les demandes doivent aussi être faites au <b>début</b> du trimestre demandé.</p>			



SERVICES À L'UNIVERSITÉ			
Admission		Pavillon J.-A.-DeSève, 3 <sup>e</sup> étage	<a href="https://admission.umontreal.ca/">https://admission.umontreal.ca/</a>
Aide financière			<a href="http://www.baf.umontreal.ca/Ccoordonnees.htm">http://www.baf.umontreal.ca/Ccoordonnees.htm</a>
Bureau des étudiants internationaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion des dossiers des étudiants étrangers</li> </ul>		<a href="http://www.bei.umontreal.ca/">http://www.bei.umontreal.ca/</a>
Centre d'émission de la carte UdeM		Pavillon J.-A.-DeSève, rez-de-chaussée	<a href="http://www.carte.umontreal.ca">www.carte.umontreal.ca</a>
Documents officiels			<a href="http://www.etudes.umontreal.ca/dossier/doc_officiels.html">http://www.etudes.umontreal.ca/dossier/doc_officiels.html</a>
Faculté des études supérieures	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cheminement</li> <li>Règlements pédagogiques</li> <li>Études postdoctorales</li> <li>Bourses (FESP)</li> </ul>	<a href="http://fesp.umontreal.ca/la-faculte/qui-fait-quoi-a-la-fesp/">http://fesp.umontreal.ca/la-faculte/qui-fait-quoi-a-la-fesp/</a>	<a href="http://www.fesp.umontreal.ca/">http://www.fesp.umontreal.ca/</a>
Frais de scolarité	Pour toutes questions concernant les frais de scolarité ou erreur dans votre facture, communiquer avec : <a href="http://www.etudes.umontreal.ca/joindre/index.html">http://www.etudes.umontreal.ca/joindre/index.html</a> ou consulter le lien suivant : <a href="http://www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/droit-scolarite.html">http://www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/droit-scolarite.html</a>		
Registraire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Attestations</li> <li>Droits de scolarité</li> <li>Aide centre étudiant</li> </ul>	Pavillon J.-A.-DeSève, 3 <sup>e</sup> étage	<a href="http://registraire.umontreal.ca/accueil/">http://registraire.umontreal.ca/accueil/</a>
Services aux étudiants (SAE)		Pavillon J.A. DeSève 2332, boul. Édouard-Montpetit	<a href="http://www.sae.umontreal.ca">www.sae.umontreal.ca</a>

**ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES EN GÉOGRAPHIE DES  
CYCLES SUPÉRIEURS À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (AÉÉCSGUM)**

Le groupe Facebook de l'association AÉÉCSGUM : <https://www.facebook.com/groups/aeecsgum/>

**Les membres de l'exécutif :**

Présidente :	Kim Méthot	<a href="mailto:kim.methot@umontreal.ca">kim.methot@umontreal.ca</a>
Coordonnateur aux affaires internes :	Nicholas Levasseur	<a href="mailto:nicholas.levasseur@umontreal.ca">nicholas.levasseur@umontreal.ca</a>
Coordonnateurs à la vie étudiante :	Andy Hennebelle	<a href="mailto:andy.hennebelle@umontreal.ca">andy.hennebelle@umontreal.ca</a>
	Gautier Davesne	<a href="mailto:gautier.davesne@umontreal.ca">gautier.davesne@umontreal.ca</a>
	Philippe Major	<a href="mailto:philippe.major@umontreal.ca">philippe.major@umontreal.ca</a>
Secrétaire :	Camilla Patino Sanchez	<a href="mailto:c.patino.sanchez@umontreal.ca">c.patino.sanchez@umontreal.ca</a>
Trésorière :	Catherine Dally-Bélanger	<a href="mailto:catherine.dally-belanger@umontreal.ca">catherine.dally-belanger@umontreal.ca</a>
Coordonnateurs aux activités scientifiques :	Julien Arsenault	<a href="mailto:julien.arsenault.1@umontreal.ca">julien.arsenault.1@umontreal.ca</a>
	Antoine Vogler	<a href="mailto:antoine.vogler@umontreal.ca">antoine.vogler@umontreal.ca</a>

Le local de l'association étudiante (local 412) est disponible pour tous, à toute occasion. Pour ouvrir ce fameux local, vous devez aller chercher la clé dans la case numéro 2 située au 4e étage du pavillon. Le code du cadenas est « LOST ».